

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 43

Artikel: Le protocole
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le protocole.

Au cours des fêtes russes, à Paris, il a été souvent parlé du *protocole*. Quelques détails à ce sujet intéresseront peut-être nos lecteurs. Le protocole consiste dans les diverses lois d'étiquette auxquelles un gouvernement est tenu à l'égard des chefs ou des représentants des autres Etats. C'est la politesse consacrée. Aussi, les règles du protocole ont-elles fait verser des flots d'encre au Conseil municipal de Paris, et tout particulièrement au ministère des affaires étrangères, qui a la mission de veiller scrupuleusement à l'observation du céramonial officiel.

En langage diplomatique, on entend par protocole le formulaire contenant la manière dont les souverains, les princes et les chefs d'administration traitent, dans leurs lettres, ceux à qui ils écrivent.

En langage administratif, on donne le nom de protocole aux formules de politesse qui terminent une lettre. Un bon employé doit savoir, sans broncher, son *protocole*, c'est-à-dire le cas où il doit mettre : « votre très humble et très obéissant serviteur », et celui où il haussera le ton jusqu'à « la très haute considération. »

Il y a des nuances infinies entre la « considération » tout court, la « considération distinguée, très distinguée » ou « la plus distinguée. »

Les souverains ont aussi leur protocole, formulaire minutieusement rédigé, qui leur indique qu'ils doivent donner le titre de frère ou seulement celui de cousin ; s'ils doivent terminer une lettre par : « Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde ; » si la garde doit être digne seulement, sans être sainte, ou sainte sans être digne, ou même s'ils ne doivent rien mettre du tout, ce qui est encore plus digne. — Le sort des empêtres est attaché à ces formules.

L'étiquette peut paraître souvent excessive ; mais un gouvernement aurait mauvaise grâce à vouloir s'en affranchir. Ce qu'on doit éviter, ce sont certains usages aussi surannés que ridicules. Une société démocratique n'a que faire d'un céramonial compliqué.

Un journal français, le *Petit Parisien*, faisait observer dernièrement avec beaucoup de raison que l'ancienne étiquette mettait de la rai- deur dans les relations sociales. Parfois même, dans l'exagération de la politesse, elle excluait toute courtoisie et marquait, dans la nation, toute une catégorie de classes.

On voit par les anciens Mémoires, ajoute le journal que nous citons, que les questions les plus sottes : le nombre de pas que l'on devait faire en saluant, les présentations, les entrées furent pendant des siècles des sujets de discussions et de querelles. On a souvent raconté l'aventure du cardinal de Richelieu lorsqu'il traita du mariage d'Henriette de France et de Charles I^{er} avec les ambassadeurs d'Angleterre : l'affaire fut sur le point d'être rompue pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte,

et le cardinal dut se mettre au lit pour trancher toute difficulté. On trouve dans une lettre de Voltaire une spirituelle critique des prétentions des grands personnages au sujet de l'ordre dans lequel leurs équipages devaient arriver à la Cour.

Un autre écrivain se moquait du céramonial qui régnait à la cour de France. Depuis l'heure où le roi se levait jusqu'à celle où il se couchait, ce n'était qu'une longue suite de flagorneries insensées, d'adulations inouïes. « Mettre la chemise du roi, disait Mercier, était toute une affaire d'Etat ». Pour le coucher, un premier valet de chambre recevait le monarque dans la chambre royale avec un bougeoir, d'autres valets lui retiraient ses habits, un autre lui défaisaient ses jarretières, un autre lui enlevait ses bas, un autre encore lui mettait ses pantoufles, deux valets lui préparaient sa robe de chambre, et, pour ce qui est de la chemise de nuit, c'est un officier qui la tendait au roi ; un premier valet de chambre l'a aidait à passer la manche droite, un second l'a aidait à passer la manche gauche ; après quoi, quand le roi était au lit, ceux des seigneurs qui avaient les « entrées du petit coucheur » défilaient devant en saluant.

Est-il vrai qu'un de ces monarques ainsi livré aux règles du céramonial leur dut de perdre la vie ? On prétend que Philippe III d'Espagne avait un jour dans sa chambre un brasier ardent qui lui brûlait la figure ; il s'en plaignit, mais le gentilhomme chargé de cette partie du service se trouvant absent, personne ne crut devoir le remplacer ; le roi lui-même pensa qu'il était de sa dignité de se laisser imperturbablement griller. Il en résulta une inflammation à la face, dont il mourut quelques jours après.

Une plaisante anecdote sur la reine d'Angleterre : Un jour, dans la chambre royale, la lampe se mit à filer. La reine se leva et baissa la mèche. Stupéfaction générale parmi les assistants. Eh quoi ! Sa Majesté elle-même avait daigné !

— Mon Dieu ! oui, fit la reine. Si je m'étais écrit : « La lampe file ! », une de mes dames d'honneur aurait dit au chambellan : « Mais, voyez donc ! la lampe file ! » Le chambellan aurait fait venir mon premier valet de chambre et il lui aurait fait remarquer que la lampe filait. Alors, le premier valet da chambre aurait appelé un domestique. Et la lampe, pendant ce temps, filerait encore ! J'ai mieux aimé baisser la mèche moi-même.

— A coup sûr, c'était moins pompeux, mais c'était plus rapide.

Grâce, d'ailleurs, à un pareil manque d'étiquette, le roi des Belges a eu la vie sauve ces jours derniers. Les journaux de Bruxelles ont conté la chose. Il était en voiture, et les chevaux s'étaient emballés. « Descendez, sire, dit le cocher, ou vous êtes perdu ! » Le roi n'entendant pas, le cocher répétra l'aviso, mais de façon plus vive : « Sacrébleu ! fichez vite le camp ! » cria-t-il. Le roi sauta aussitôt à bas de la voiture. Si l'étiquette avait été observée,

le cocher aurait dû prévenir le valet de pied et celui-ci aurait dû descendre de son siège, se présenter à la portière de la voiture, informer le roi du danger qu'il courrait, lui ouvrir la portière et le prier de vouloir bien prendre la peine de ne pas se faire tuer. Seulement il aurait fallu, pour procéder ainsi, que les chevaux eussent consenti à s'arrêter, et c'est ce qu'ils ne faisaient pas, car on avait négligé de les dresser d'après les règles du céramonial.

A l'Exposition de Genève.*Deux syndics.*

Il faisait une soirée superbe. La foule emplissait le parc de l'Exposition, brillamment illuminé. Dans le fond, le palais des Beaux-Arts déployait, en une courbe gracieuse, ses ailes toutes scintillantes de lampions multicolores, qui en accusaient les saillies et les clochetons. En avant, et semblant surgir du pavillon central, la nappe et les gerbes éblouissantes des fontaines lumineuses, où se jouaient toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Les parterres fleuris embaumaient l'atmosphère, et, le long de leurs capricieux contours, de petits verres de couleurs dessinaient sur le sol comme de grandes arabesques de lumière. Couronnant ce merveilleux ensemble, au fond de la large baie du campanile, dans une lueur plus faible, plus indécise, qui lui donnait l'aspect d'une vision, apparaissait la bannière féodale. Enfin, du hall central, dont on apercevait, entre les draperies du portique, la vaste enceinte, s'échappaient les accords mélodieux d'un orchestre puissant. Les airs nationaux alternaien avec les valses et les marches entraînantes. C'était féerique !

Devant le grand bassin, tout seul au milieu de cette foule en fête, indifférent à ce qui se passait autour de lui, un spectateur paraissait absorbé dans la contemplation des fontaines. Il les examinait de droite et de gauche, se haussant sur la pointe du pied, se baissant jusqu'au niveau du bassin, comme pour saisir le secret du mécanisme, grâce auquel l'eau jaillissait tour à tour rouge comme le feu, verte comme l'émeraude ou jaune comme l'or.

— Vous semblez, monsieur, prendre un bien vif intérêt au jeu et à la coloration de ces eaux, lui demande tout à coup, en s'approchant, un monsieur qui l'observait depuis un moment.

— En effet, monsieur, c'est fort beau, mais je ne m'explique pas très bien le fonctionnement de ces fontaines. Cette grande quantité d'eau, par exemple, s'écoule-t-elle dans quelque déversoir, ou, grâce à une disposition spéciale, retourne-t-elle à son point de départ, pour alimenter de nouveau les chutes ?

— Vous avez trouvé ; c'est, en effet, toujours la même eau qui repasse. D'ailleurs, si vous voulez bien me suivre, vous vous en convaincrez facilement, et vous pourrez, en même temps, faire une idée du mécanisme ingénieux, mais assez compliqué, qui donne aux eaux leurs colorations.

De ce pas, ils se dirigent vers une petite